



Le Comité des Régions réaffirme le rôle crucial des territoires pour l'application du plan de relance

lundi 22 février 2021, par [lpe](#)

Le 4 février, les dirigeants régionaux et locaux et la commissaire européenne à la cohésion et aux réformes, Elisa Ferreira, ont débattu des moyens d'accélérer le lancement de nouveaux programmes dans le cadre de la politique de cohésion, d'assurer leur mise en œuvre en temps utile et de les intégrer dans les plans de relance nationaux.

En réponse à la pandémie de COVID-19, l'Union européenne a engagé un volume d'investissements sans précédent en faveur d'une relance équitable, écologique et numérique. REACT-EU, le Fonds pour une transition juste, le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen, le Fonds de cohésion, le Fonds européen agricole pour le développement rural et la facilité pour la reprise et la résilience forment une panoplie unique d'instruments qui ouvre la voie à une reprise inclusive ainsi qu'à des transitions verte et numérique équitables.

L'absorption et la mise en œuvre de tous les fonds disponibles de l'Union constituent un défi difficile pour les pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux. Comme souligné lors du débat en plénière, **la centralisation et les solutions imposées d'en haut risquent de nuire à l'impact des investissements dans plusieurs États membres.**

Les membres du CdR et la commissaire Ferreira ont donc plaidé pour que l'on associe pleinement les collectivités locales et régionales à l'élaboration de plans de relance globaux, conformément au principe de partenariat, afin de tirer le meilleur parti des synergies entre tous les instruments disponibles.

« *Nous sommes confrontés à des défis sans précédent en matière de mise en œuvre et nous ne pourrions réussir qu'en travaillant main dans la main. L'urgence pousse souvent à gérer la politique de cohésion de façon centralisée, et les programmes ne sont pas bien coordonnés avec les plans de relance nationaux. C'est pourquoi nous travaillerons avec la commissaire Ferreira pour accélérer le lancement de nouveaux programmes, soutenir leur mise en œuvre et communiquer sur la valeur ajoutée et les avantages de la politique de cohésion pour la vie quotidienne des citoyens* », a déclaré Apostolos Tzitzikostas, président du Comité européen des régions.

« *Au cours des prochaines années, de nombreuses régions verront leur financement européen doubler, voire tripler. Jamais nous n'avons eu autant d'instruments, de possibilités et d'investissements. Il est essentiel qu'ils soient mis au service de stratégies nationales globales et tournées vers l'avenir, qui soutiennent nos priorités européennes communes. La participation des collectivités locales et régionales, ainsi que des partenaires sociaux et de la société civile, à l'élaboration de ces stratégies et de ces plans est essentielle pour assurer leur complémentarité, leur cohérence et leur impact territorial* », a déclaré Elisa Ferreira, commissaire à la cohésion et aux réformes.

« *Toutes les régions d'Europe préparent dans l'urgence les programmes à mettre en œuvre sur le terrain après l'adoption des règlements relatifs à la politique de cohésion en novembre. Nous sommes déjà en*

retard, mais les représentants locaux et régionaux se mobilisent pour faire de cette nouvelle période de programmation un succès.

Pour y parvenir, les États membres doivent veiller à ce que la facilité pour la reprise et la résilience complète nos efforts. Ce n'est pas en ignorant les territoires que nous garantirons la cohérence et l'efficacité », a affirmé Isabelle Boudineau (FR/PES), vice-présidente de la région de Nouvelle-Aquitaine en charge des affaires européennes et présidente de la commission de la politique de cohésion territoriale et du budget de l'UE (COTER) du Comité européen des régions.

“Nous devons travailler ensemble pour promouvoir la valeur de la cohésion et défendre l'application du principe de partenariat. Les instruments gérés de manière centralisée qui ne sont pas ciblés et qui ne correspondent pas aux véritables besoins des régions entravent la cohésion territoriale” ajouté Nanette Maupertuis (FR/EA), membre du Conseil exécutif de Corse en charge des affaires européennes et internationales et vice-présidente de la commission COTER.

Agnès Rampal (FR/PPE), Conseillère à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, Conseillère métropolitaine Nice-Côte d'Azur et Adjointe au Maire de Nice a déclaré : *« Les villes et les régions, les plus proches des citoyens européens, ont un rôle majeur à jouer pour garantir que le plan de relance de l'UE profite effectivement aux communautés et aux territoires les plus touchés par la crise économique. Pour assurer une mise en œuvre efficace du plan de relance européen, le niveau régional et local doit être pleinement impliqué pour éviter tout risque de concurrence entre les fonds, et en particulier entre les fonds régionaux et la facilité de relance et de résilience. »*

A propos : Le Comité européen des régions est l'assemblée des représentants des pouvoirs locaux et régionaux des 27 États membres de l'Union européenne. Créé en 1994 à la suite de la signature du traité de Maastricht, il a pour mission d'associer les collectivités locales et régionales au processus décisionnel de l'UE et de les informer des politiques européennes. Le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne le consultent à propos des politiques intéressant les régions et les villes. Pour siéger au Comité européen des régions, ses 329 membres et leurs 329 suppléants doivent tous être, dans leur région ou commune d'origine, soit titulaires d'un mandat électoral, soit politiquement responsables devant une assemblée élue.